



Communiqué

Pour diffusion immédiate

MORATOIRE SUR L'USAGE DU TERRAIN DE LA BRIQUETERIE LA PRAIRIE CONSULTERA SES CITOYENS

LA PRAIRIE, LE 23 OCTOBRE 2017 – La Ville de La Prairie a été proactive dans la planification de la vocation du site de la briqueterie, et ce, avant même d'apprendre la fermeture de l'usine de production de Briques Meridian en août dernier. Ainsi, la Ville a obtenu de la MRC de Roussillon un moratoire sur tout nouvel usage ou activité sur le site de la briqueterie.

En effet, l'objectif de la Ville est clair : se donner un temps de réflexion pour bien planifier l'usage futur de ce grand secteur, situé au cœur de la ville, et ce, dans le cadre d'une démarche de participation citoyenne qui aura lieu en temps opportun.

Pour se donner la marge de manœuvre nécessaire à la tenue d'une telle démarche, la Ville de La Prairie a modifié la vocation de ce site en avril dernier. L'usage du terrain de 1 147 743 mètres carrés est alors passé d'industriel à multifonctionnel.

À la demande de la Ville, la MRC de Roussillon a également adopté à la fin du mois de septembre un règlement interdisant les nouvelles utilisations du sol, les nouvelles constructions, les nouveaux travaux de remblai ou de déblai et le morcellement de ce terrain. Aucun nouvel usage n'est donc permis. Seuls les usages déjà en vigueur sont maintenus pour l'instant. À titre d'exemple, les activités de remblayage sont encadrées par une entente datant de 2011 et sont limitées à un secteur précis du site, et ce, en conformité avec les normes environnementales du gouvernement du Québec.

Ce moratoire sera maintenu pour une période minimale de deux ans après l'adoption du schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Roussillon qui est prévue au printemps 2018. Cette période donnera le temps à la Ville, de concert avec les citoyens, d'entamer la planification du site qui comporte plusieurs défis en termes d'intégration, dont sa localisation, la profondeur de la carrière, les besoins en infrastructures, etc.

À propos de La Prairie

Riche de ses 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son site patrimonial, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte près de 25 000 habitants.

— 30 —

Source :
Anne-Louise Milot
Directrice des communications
Ville de La Prairie | 450 444-6634
anne-louise.milot@ville.laprairie.qc.ca